D'Ailefroide à Puy-Saint-Vincent 1400

Parc national des Ecrins



Village de Puy-Saint-Vincent (© Parc national des Ecrins - Thierry Maillet)

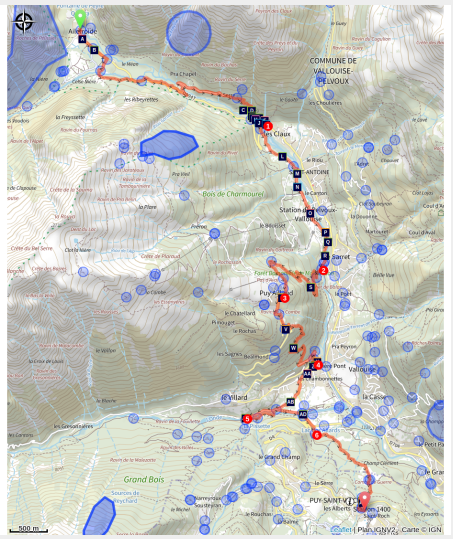

Partir d'Ailefroide, passer par Pelvoux, Puy Aillaud, Vallouise et enfin Puy-Saint-Vincent. Une étape qui alterne entre ascensions vers de ravissants hameaux et des descentes au panorama époustouflant !

Les hameaux des Écrins sont riches en histoire, ici une architecture remarquable, là un cadran solaire typique des Hautes-Alpes. C'est l'occasion en traversant ces différentes lieux de vies de plonger dans des siècles d'histoire montagnarde, tout en étant immergé dans les paysages exceptionnels des Écrins.

Infos pratiques

Pratique : A pied

Durée : 6 h

Longueur : 16.5 km

Dénivelé positif : 662 m

Difficulté : Moyen

Type : Etape

Thèmes : Histoire et architecture, Point de vue

Itinéraire

Départ : Ailefroide
Arrivée : Chapelle Saint Roch Puy-Saint-Vincent 1400
Balisage : GR PR Trail
Communes : 1. Vallouise-Pelvoux
2. Puy-Saint-Vincent

Profil altimétrique

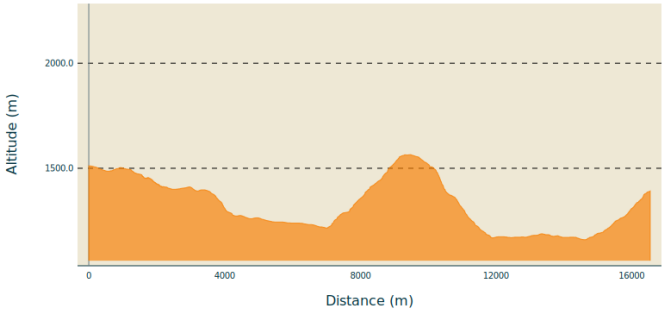

Altitude min 1160 m Altitude max 1565 m

Au départ d'Ailefroide, suivre la route direction Pelvoux jusqu'au pont qui enjambe le torrent (1,5 km). 100 m après le pont, prendre la sente sur la gauche (Pelvoux). Quand la sente rejoint la route (1419 m), la suivre sur environ 200 m (trail n°15) puis prendre le chemin sur la gauche (boîtes aux lettres) (trail n°15). Traverser le pont et suivre le chemin. Au croisement suivant, continuer tout droit (trail n°15). Après deux petits chalets, le chemin devient sentier (croix du Serre) et descend jusqu'aux Claux. On rejoint la route d'Ailefroide.

1. Passer le tunnel, traverser le pont et rester sur la route pendant 150m puis prendre le chemin sur la gauche. Rester sur la petite route goudronnée en rive droite du torrent (Le Sarret) jusqu'au parking de la station de Pelvoux. Passer devant la piscine et continuer le cheminement goudronné au plus près de la rivière. Après les dernières maisons, continuer sur la large piste longeant le Gyr. Au croisement suivant, prendre direction Vallouise, chemin ascendant.
2. On quitte les berges du Gyr pour monter vers Puy Aillaud. Au niveau de l'épingle, prendre le sentier à gauche. Après 50m, prendre à droite (Puy Aillaud). Avant Puy Aillaud, suivre les piquets dans la prairie.
3. Rejoindre la route, prendre direction Vallouise par chapelle. Après la sortie du village et quelques dizaines de mètres sur la route, prendre le sentier qui descend sur la gauche, (Vallouise). Arrivé à la chapelle, ne pas continuer tout droit mais suivre la route sur la gauche. Après l'épingle, prendre une petite sente (raide!) sur la gauche (trail n°19). Aux premières maisons, suivre la route goudronnée (descente), traverser la route d'Entre-les-Aygues et prendre une petite sente en face qui nous conduit sur la place du village.
4. A Vallouise, à droite la Rue Champ de Ville. Au croisement « Vallouise 1170 », suivre Pont des Fontaines. Le chemin traverse les prés et rejoint la piste qui longe l'Onde en rive gauche. Suivre ce chemin jusqu'au pont des Fontaines (2ème pont).
5. Traverser le pont et prendre à gauche. Au bout de 250m, possibilité de faire un aller-retour à la cascade de la Pissette (20 mn). Suivre la piste sur cette rive droite puis au prochain pont, traverser l'Onde et prendre la piste à droite puis encore à droite pour rejoindre le Pont Gérendoine qu'il faut traverser. Continuer sur la route jusqu'au croisement avec la D4 que l'on suit direction Puy St Vincent jusqu'à la sortie de la première épingle.

6. Prendre le chemin à gauche (Champ Clément, balisage GR). Aux croisements suivants, suivre toujours la direction Les Alberts (GR). Arrivé sur la route départementale contourner le bâtiment du SDIS (cheminement piéton, escalier métallique). Puis prendre la rue goudronnée à gauche jusqu’à la chapelle St Roch.

Sur votre route...

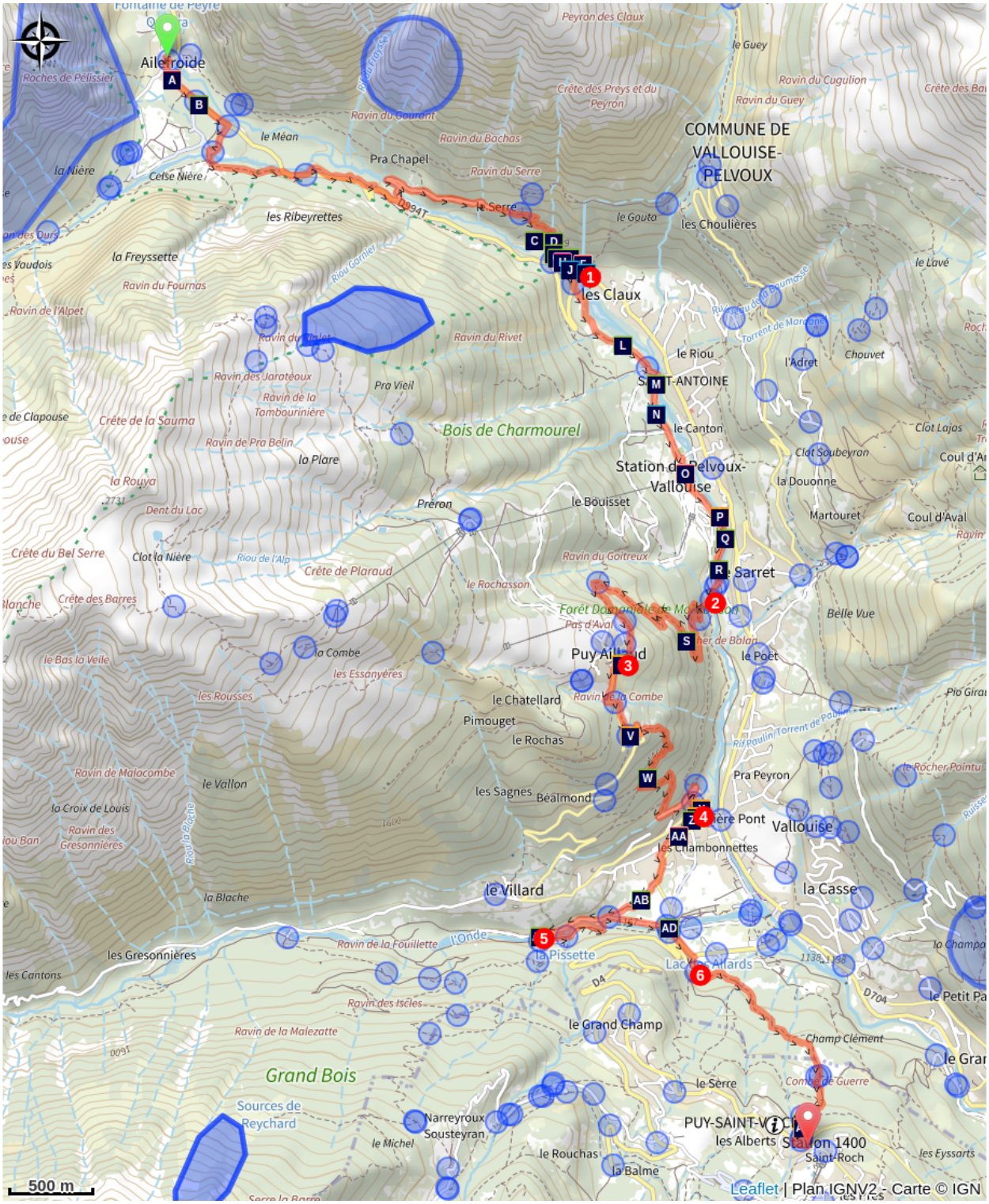

- Ailefroide (AA)
- L'érable champêtre (AC)
- Le tilleul (AE)
- Le cincle plongeur (AG)
- L'échinops à tête ronde (AI)
- L'alimentation en eau de la centrale des Claux (AK)
- L'aigle royal (AB)
- La barbe de bouc (AD)
- La conduite forcée (AF)
- Érosion (AH)
- Le torrent d'ailefroide (AJ)
- La prairie fraîche (AL)

L'aulne blanc (AM)
La station de ski de Pelvoux-Vallouise (AO)
Le cincle plongeur (AQ)
Le polygale faux-buis (AS)
Le hameau de Puy Aillaud (AU)
Le chêne pubescent (AW)
L'église de Vallouise (AY)
Vallouise (BA)
Le solidage géant (BC)
Le Semi-Apollon (BE)
Le Gyr (AN)
Travaux de restauration (AP)
La calamagrostide argentée (AR)
Le moineau soulcie (AT)
La chapelle Saint-Jean (AV)
Vallouise (AX)
Le petit rhinolophe (AZ)
Le torcol (BB)
Le cincle plongeur (BD)
Le sentier du Facteur (BF)

Toutes les informations pratiques

⚠ Recommandations

Possibilité d'éviter la montée à Puy Aillaud en empruntant le sentier en rive droite du Gyr jusqu'à Vallouise.

Avant la sortie sur le plateau de Puy Aillaud, court passage rocheux où il faut poser les mains, appelé « la cheminée », sans véritable difficulté mais qui peut impressionner.

Après Puy Aillaud et la chapelle, descente raide sur quelques mètres, peu d’adhérence par temps sec et glissante si le sol est mouillé.

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d’une espèce ou d’un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d’informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone !

Attention en zone cœur du Parc National des Écrins une réglementation spécifique aux sports de nature s’applique : https://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/sports-de-nature

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone et de privilégier un survol de la zone à une distance de survol de 300m sol soit à une altitude minimale de 2380m.

Attention en zone cœur du Parc National des Écrins une réglementation spécifique aux sports de nature s’applique : https://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/sports-de-nature

Lieux de renseignement

Bureau d'Information Touristique de Puy Saint Vincent 1400
110 route des Alberts - Station 1400,
05290 Puy Saint Vincent 1400 m
Tel : +33(0)4 92 23 35 80
https://www.puysaintvincent.com/office-tourisme



Source

Parc national des Ecrins

https://www.ecrins-parcnational.fr

Sur votre route...



Ailefroide (AA)

Hameau isolé en hiver du fait de la fermeture de la route à cause de la neige, Ailefroide reprend vie au printemps et peut accueillir plus de 1000 résidents en été. Ancien hameau d’alpage, Ailefroide est devenu, au XXème siècle, un camp de base majeur pour les alpinistes partant à l’assaut des sommets mythiques environnants. Depuis les années 1980, la notoriété internationale du hameau s’est accrue avec le développement de la pratique de l’escalade en grandes voies sur les parois granitiques alentours.

Attribution : Parc national des Ecrins - Nicolas Marie-Geneviève



L'aigle royal (AB)

Un couple d’aigles vit dans la vallée d’Ailefroide. Chaque couple a un territoire de chasse très grand, aussi ne pourrait-il y en avoir plus dans un vallon comme celui-ci. Ce couple a construit plusieurs aires dans les parois autour d’Ailefroide : une seule est occupée par année, après quelques réaménagements. Les aires sont situées dans le bas des territoires de chasse afin que les aigles puissent ramener sans trop de problème à l’aiglon des proies lourdes.

Attribution : Pascal Saulay - Parc national des Écrins



L'érable champêtre (AC)

Le sentier du retour est bordé de nombreux feuillus où on peut distinguer frênes, chênes et différents érables. L’érable champêtre se distingue par ses petites feuilles à lobes arrondis. Les ailes de ses fruits nommés samares, qui aideront à la dispersion en faisant « l'hélicoptère », sont opposées. C'est un arbre rustique s'adaptant à bien des types de sols.

Attribution : Nicolas Marie-Geneviève



La barbe de bouc (AD)

Point de bouc à l'horizon mais une grande plante formant un grand massif et profitant de la fraîcheur du talweg. Son inflorescence plumeuse, constituée de minuscules fleurs blanches est très esthétique. Elle est parfois confondue avec la reine des prés qui ne porte pas une si grande barbe pointue et dressée vers le ciel !

Attribution : Warluzelle Olivier



Le tilleul (AE)

La première partie de la via se termine à l'ombre d'un tilleul, le tilleul à grandes feuilles. Il est présent également le long du cheminement de la via ferrata mais avec des spécimens plus petits. Cette espèce, voisine du tilleul commun qui est cultivé, est une espèce dite des « forêts de ravin » qui occupent des pentes fortes et souvent fraîches. Le torrent amène la fraîcheur et la pente est là !

Attribution : Nicollet Bernard



La conduite forcée (AF)

Cette conduite forcée achemine l’eau jusqu’à l’usine hydroélectrique des Claux, située juste en contrebas, qui exploite l’eau du massif des Écrins. La centrale a été inaugurée en 1932. L’électricité produite servait surtout à l’époque à produire de l’électricité pour l’usine d’aluminium située à l’Argentière-La Bessée.

Attribution : Office de tourisme Pays des Écrins



Le cincle plongeur (AG)

Avec un peu chance, on peut observer au bord de l'eau cet oiseau trapu, à la queue courte, brun avec une grande bavette blanche. Il plonge et ne réapparaît que quelques instants plus tard. Il chasse ainsi, plongeant puis marchant à contre-courant au fond de l'eau en quête de larves aquatiques d’insectes, de petits crustacés ou petits poissons, soulevant les galets avec son bec pour les déloger.

Attribution : Coulon Mireille



Érosion (AH)

Si les glaciers sont de puissants agents d'érosion, les torrents ne laissent pas leur part. Ils sont assez puissants pour transporter de gros galets (voire de gros blocs), lesquels, projetés contre le fond et les parois rocheuses, finissent par les polir. C'est ce qu'on observe facilement vers la première passerelle, mais aussi plus loin.

Attribution : Maillet Thierry



L’échinops à tête ronde (AI)

Au bord du sentier, pousse une grande plante aux feuilles assez larges et peu épineuses, aux inflorescences toute rondes, blanchâtres ou bleu très pâle : c’est l’échinops à tête ronde, plante peu commune. C’est la cousine de l’échinops ritro, que l’on voit partout dans les lieux secs. Celle-ci a des inflorescences bleutées, des feuilles piquantes et est plus petite.

Attribution : Nicolas Marie-Geneviève



Le torrent d'ailefroide (AJ)

La via va s'enfoncer dans les gorges creusées par le torrent d'Ailefroide, aux eaux parfois d'un blanc laiteux. Cette couleur est due à la présence de « farine glaciaire » transportées par le torrent. Les glaciers tels que le glacier blanc, le glacier noir ou le glacier du Sélé ne sont pas loin. Leur frottement sur la roche joue comme du papier de verre et donne une poudre blanche, la farine glaciaire, constituée de résidus de certains minéraux.

Attribution : Maillet Thierry



L’alimentation en eau de la centrale des Claux (AK)

L’usine hydroélectrique des Claux est alimentée par plusieurs torrents : le Saint-Pierre (glacier blanc et glacier noir), le Celse Niere (Sélé) et l’Eychauda (Chambran). La prise d’eau située Ailefroide (1600 m3 de retenue) permet de collecter les eaux glaciaires des Torrent de Saint-Pierre et de Celse Niere. A l’origine la centrale produisait une partie de l’électricité nécessaire au fonctionnement de l’usine d’aluminium de l’Argentière et du sanatorium du Bois de l’Ours à Briançon. Aujourd’hui la centrale est toujours en activité.

Attribution : Parc national des Écrins - Marie-Geneviève Nicolas



La prairie fraîche (AL)

La piste passe dans une zone de prairie, que l'on qualifie de fraîche en raison de la teneur en eau de son sol. Le botaniste reconnaît vite ce type de prairie grâce à son cortège végétal et notamment la présence de la bistorte, une plante « en écouvillon » portant au sommet de sa tige un épi dense de minuscule fleurs rose. Elle est aussi nommée langue de bœuf en raison de la forme de ses feuilles.

Attribution : Parc national des Écrins



L'aulne blanc (AM)

Dans les vallées des Alpes et du Jura, l'aulne blanc remplace souvent l'aulne glutineux, présent dans une bonne partie de la France. Comme son cousin, il pousse en bordure des rivières et est d'une grande utilité pour fixer les berges. Qu'on le coupe, son bois se teinte d'orange vif. Mais pourquoi le couper ?

Attribution : Nicollet Bernard - Parc national des Ecrins



Le Gyr (AN)

L'homme est décidément un animal bizarre : il construit, déconstruit et ainsi de suite. Pour protéger les nouvelles infrastructures de Pelvoux, le Gyr a été endigué. Mais ne pouvant plus prendre ses aises comme auparavant, il a creusé son lit, mettant en péril les fondations. Aussi ont lieu des travaux d'élargissements de son lit, permettant de concilier son écoulement plus naturel, ce qui est plus favorable à la biodiversité, et une bonne protection des zones urbanisées.

Attribution : Office de tourisme du Pays des Écrins



La station de ski de Pelvoux-Vallouise (AO)

L'itinéraire traverse d'abord la petite station de ski de Pelvoux-Vallouise, construite en 1982. Très familiale, c'est en hiver l'endroit idéal pour les jeunes enfants apprenant à skier avec de petits téléskis dans la partie basse tandis que les grands frères ou les grandes sœurs iront skier plus haut.

Attribution : Pelvoux Office de tourisme du Pays des Écrins



Travaux de restauration (AP)

Du fait de divers travaux effectués au 20ème siècle, l'ancien lit en tresses du Gyr avait disparu au profit d'un lit très étroit et contraint. Cela a eu pour résultat un creusement important déstabilisant les berges, menaçant les réseaux et les infrastructures touristiques ainsi qu''un un appauvrissement important des milieux écologiques associés.. En 2018, certains travaux d'élargissement ont été menés pour permettre de limiter les dégâts de crues et d’érosion et restaurer les milieux aquatiques

Attribution : Chevalier Robert



Le cincle plongeur (AQ)

On peut souvent observer le cincle plongeur, qui comme son nom l'indique plonge ! Puis il marche à contre-courant au fond de l'eau pour chasser des larves aquatiques d’insectes ou des petits crustacés, soulevant les galets avec son bec pour les déloger. C'est un indicateur de la présence de ces petits animaux et donc de la bonne qualité des eaux.

Attribution : Coulon Mireille



La calamagrostide argentée (AR)

Sur le talus pousse une graminée formant de grosses touffes : la calamagrostide argentée. Elle est adaptée aux terrains caillouteux, secs et ensoleillés. Ses inflorescences aux reflets dorés argentés sont du plus bel effet mais c'est surtout à la fin de l'été qu'on la remarque lorsque, dans la lumière du soir, elle forme de gros bouquets chatoyants.

Attribution : Nicolas Marie-Geneviève - Parc national des Écrins



Le polygale faux-buis (AS)

Dans le sous-bois, pousse le polygale faux-buis. Ce sous arbrisseau rampant a des feuilles ovales et vernissées, rappelant celles du buis. Les fleurs sont blanches et jaune orangé. Commun dans les Alpes, il vit dans les bois clairs et les forêts sèches.

Attribution : Jean-Pierre Nicollet - Parc national des Écrins



Le moineau soulcie (AT)

On peut souvent observer aux alentours de Puy Aillaud une petite troupe de moineaux soulcies. Ce gros moineau ainsi nommé car il a un grand sourcil (soulcie) blanc, a le dessus de la tête sombre, le dos brun rayé de clair, la poitrine et le ventre blancs striés de brun clair. Il a une petite tache jaune à la gorge, souvent non visible. C’est une espèce sédentaire.

Attribution : Damien Combrisson - Parc national des Écrins



Le hameau de Puy Aillaud (AU)

Puy Aillaud est le hameau habité en permanence le plus élevé de Vallouise (1580 m). Ce hameau a conservé quelques belles maisons traditionnelles.

Attribution : Jean-Philippe Telmon - Parc national des Écrins



La chapelle Saint-Jean (AV)

Cette jolie petite chapelle du XVIIème siècle, entourée du cimetière offre avec le banc situé devant sa façade, une aire de repos sympathique. Pour regarder courir les traileurs ?

Attribution : Office de tourisme Pays des Écrins



Le chêne pubescent (AW)

La descente s’effectue sur une pente chaude où le maître des lieux est le chêne pubescent. C’est un petit chêne au port tordu et aux feuilles marcescentes : elles sèchent l’automne mais restent sur l’arbre tout l’hiver. Il a été nommé pubescent car ses jeunes rameaux, ses bourgeons et parfois le dessous de ses feuilles sont pubescents, c'est-à-dire recouverts d’un fin duvet. C’est un arbre poussant sur les pentes chaudes et sèches.

Attribution : Parc national des Écrins



Vallouise (AX)

L’histoire de Vallouise est à l’histoire des Vaudois. Cette congrégation religieuse née à Lyon militait pour le dépouillement, la simplicité. Considérée comme un mouvement de contestation, elle a fait l’objet, à partir du XIIIème siècle, de nombreuses persécutions. Les vaudois ont alors dû fuir.
De nombreuses familles se sont réfugiées en Vallouise où les massacres et persécutions se poursuivirent. Le roi Louis XI mit temporairement fin à ces exactions. En 1486, en son honneur, la commune de Vallis Puta fût renommée Vallis Loysia.

Attribution : Parc national des Écrins - Thibaut Blais



L'église de Vallouise (AY)

L’église Saint-Étienne date des XVème et XVIème siècles. Elle abrite un retable et un tabernacle en bois doré du XVIIIème siècle, ainsi que des peintures murales. Non loin d’elle, se tient la chapelle des Pénitents datant de la fin du XVIème siècle avec façade peinte XIXème siècle.

Attribution : Thibaut Blais



Le petit rhinolophe (AZ)

Dans les combles de l’église gîtent en été des chauves-souris. L’espèce ici présente est le petit rhinolophe, qui a fortement régressé ces dernières décennies. Chaque année, les mères reviennent après une hibernation dans des grottes et mettent au monde un petit chacune. Les chauves-souris sont des mammifères insectivores menacés par les insecticides dans les champs et sur les charpentes, la disparition de leurs habitats de chasse et de leurs gîtes etc. Elles sont toutes protégées.

Attribution : Mireille Coulon - Parc national des Écrins



Vallouise (BA)

Dans la vieille rue du village, se situent des maisons caractéristiques de l'architecture de la vallée datant des XVIIème et XVIIIème siècles, à plusieurs niveaux. Le rez-de-chaussée est réservé aux bêtes, le premier niveau pour l’habitation et les niveaux supérieurs pour la grange. On passait d’un niveau à l’autre par les balcons reliés entre eux par un escalier. Beaucoup de ces balcons sont à arcades avec des colonnes en pierres. Ce type de balcon à arcades se retrouve dans toute la vallée.

Attribution : Pierre Nossereau



Le torcol (BB)

Les vieux arbres du verger abritent le torcol fourmilier, au chant puissant, ressemblant un peu à celui du pic vert mais plus lent. Cet oiseau est ainsi nommé en raison de sa façon d’étirer et de tordre son cou à l’extrême quand il se sent menacé, et parce qu’il se nourrit de fourmis. Difficile à observer car sa couleur se confond avec celle des troncs, il trahit sa présence par son chant lorsqu’il revient de migration.

Attribution : Damien Combrisson - Parc national des Écrins



Le solidage géant (BC)

Au bord du chemin, dans les endroits humides, pousse par plaques une plante élevée formant de grands panaches de toutes petites fleurs jaunes. Le solidage géant, encore nommé tête d’or, est une plante originaire d’Amérique du nord et introduite en Europe au XVIIIème siècle à des fins ornementales. Depuis**,** elle a colonisé une grande partie de l’Europe et peut dans certains lieux entrer en compétition avec la flore locale.

Attribution : Cédric Dentan - Parc national des Écrins



Le cincle plongeur (BD)

Perché sur un bloc au milieu de la rivière, un oiseau trapu, à la queue courte, brun avec une grande bavette blanche, se balance de haut en bas avec la queue dressée. Puis il plonge et ne réapparaît que quelques instants plus tard. Cet oiseau chasse ainsi, plongeant puis marchant à contre-courant au fond de l'eau en quête de larves aquatiques d’insectes, de petits crustacés ou petits poissons, soulevant les galets avec son bec pour les déloger.

Attribution : Mireille Coulon - Parc national des Écrins



Le Semi-Apollon (BE)

Ce papillon aux ailes hyalines, blanc translucide, marquées de deux taches noires vole dans les clairières ou en lisière de bois, là où pousse la plante hôte de ses chenilles, la corydale. Semblant abondante localement, c’est pourtant une espèce en forte régression et protégée.

Attribution : Mireille Coulon - Parc national des Écrins



Le sentier du Facteur (BF)

Autrefois, le facteur empruntait ce même chemin quotidiennement : il partait de Vallouise, déposait les courriers à Puy-Saint-Vincent et redescendait à Vallouise en faisant une halte aux hameaux de Parcher. L’hiver, quand les chutes de neige étaient trop importantes, ce sont les Traversouires (les habitants de Puy-Saint-Vincent) qui chaussaient des raquettes et se munissaient de pelles pour tracer le chemin du facteur jusqu’à Vallouise.

Attribution : Christophe Albert - Parc national des Écrins